



Cas analyse financière de

Si vous souhaitez poser des questions à l'auteur de ce cas, vous pouvez le contacter via la boîte aux lettres du site www.vernimmen.net.

Pascal Quiry

Juin 2019

Table des annexes

Annexe 1 : États financiers de Mediapart

Annexe 2 : Quelques éléments sur le secteur de la presse

Annexe 3 : Actionnariat de Mediapart

Annexe 4 : Le différend de Mediapart et de l'administration fiscale

Annexe 5 : Informations diverses

Annexe 1 : États financiers de Mediapart

Principes comptables français

Compte de résultat

(Clôture des comptes le 31 décembre de chaque exercice)

En milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	8 762	10 386	11 363	13 659	13 835
<i>Dont France</i>	8 549	10 248	11 234	13 232	13 450
<i>Dont Reste du monde</i>	213	139	129	428	386
Production immobilisée	-	-	-	-	142
- Achats et charges externes	2 451	2 456	2 453	2 998	3 093
= Valeur ajoutée	6 311	7 931	8 910	10 662	10 883
- Charges de personnel	4 810	5 509	6 545	7 471	7 907
- Impôts et taxes	126	114	138	175	204
+/- Autres produits/ charges	(20)	(102)	(99)	(231)	(238)
+ Subventions d'exploitation reçues	159	-	29	-	-
= Excédent brut d'exploitation	1 514	2 205	2 157	2 785	2 534
- Dotations aux amortissements	136	266	256	370	250
- Dotations aux provisions	21	106	-	-	-
+ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	31	31	146	31	90
= Résultat d'exploitation	1 388	1 864	2 047	2 446	2 374
- Coût de l'endettement net	-	-	-	-	-
+ Autres éléments financiers	23	8	0	(0)	-
+ Eléments non récurrents	(2 627)	(1 209)	25	2	(4)
= Résultat avant impôt	(1 216)	663	2 072	2 448	2 371
- Impôt sur les bénéfices	(134)	(55)	181	253	378
= Résultat net	(1 081)	718	1 891	2 195	1 993

Compte de résultat en %

(Clôture des comptes le 31 décembre de chaque exercice)

En % du chiffre d'affaires	2014	2015	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	100%	100%	100%	100%	100%
<i>Dont France</i>	98%	99%	99%	97%	97%
<i>Dont Reste du monde</i>	2%	1%	1%	3%	3%
- Achats et charges externes	28,0%	23,6%	21,6%	21,9%	22,4%
= Valeur ajoutée	72,0%	76,4%	78,4%	78,1%	78,7%
- Charges de personnel	54,9%	53,0%	57,6%	54,7%	57,2%
- Impôts et taxes	1,4%	1,1%	1,2%	1,3%	1,5%
+/- Autres produits/ charges	-0,2%	-1,0%	-0,9%	-1,7%	-1,7%
+ Subventions d'exploitation reçues	1,8%	0,0%	0,3%	0,0%	0,0%
= Excédent brut d'exploitation	17,3%	21,2%	19,0%	20,4%	18,3%
- Dotations aux amortissements	1,6%	2,6%	2,2%	2,7%	1,8%
- Dotations aux provisions	0,2%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%
+ Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges	0,4%	0,3%	1,3%	0,2%	0,7%
= Résultat d'exploitation	15,8%	17,9%	18,0%	17,9%	17,2%
- Coût de l'endettement net	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
+ Autres éléments financiers	0,3%	0,1%	0,0%	0,0%	0,0%
+ Eléments non récurrents	-30,0%	-11,6%	0,2%	0,0%	0,0%
= Résultat avant impôt	-13,9%	6,4%	18,2%	17,9%	17,1%
- Impôt sur les bénéfices	-1,5%	-0,5%	1,6%	1,9%	2,7%
= Résultat net	-12,3%	6,9%	16,6%	16,1%	14,4%

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat net	(1 081)	718	1 891	2 195	1 993
+ Dotation aux amortissements	136	266	256	370	250
+ Charges et produits sans incidence sur la trésorerie	3 071	1 358	77	19	(146)
= Capacité d'autofinancement	2 126	2 342	2 224	2 584	2 096
- Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	(250)	(832)	(646)	(594)	(555)
= Flux d'exploitation (1)	2 376	3 174	2 869	3 178	2 652
- Investissements industriels	563	169	493	201	68
- Investissements financiers	192	74	0	102	60
+ Produits nets des cessions	-	-	-	-	-
= Flux d'investissement (2)	(755)	(243)	(494)	(303)	(128)
Flux de trésorerie disponible après charges financières (1)+(2)	1 621	2 931	2 376	2 875	2 524
+ Augmentation (réduction) de capital	(1 374)	-	-	(1 362)	-
- Dividendes	-	-	-	-	-
= Réduction (augmentation) de l'endettement net	247	2 931	2 376	1 513	2 524

Bilan

En milliers d'euros	2014	2015	2016	2017	2018
Immobilisations incorporelles (concessions et brevets)	335	90	165	68	14
+ Immobilisations incorporelles (frais de R&D)	-	-	-	-	-
+ Immobilisations incorporelles (fonds de commerce et autres)	-	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles (goodwill)	-	-	-	-	-
+ Immobilisations corporelles	237	383	471	379	246
+ Immobilisations financières	192	266	266	369	429
+ Immobilisations en cours	-	-	-	-	155
= Actifs immobilisés (1)	764	739	902	816	844
Stocks	-	-	-	-	-
+ Clients	74	47	86	99	109
+ Autres actifs d'exploitation	1 110	786	269	275	182
- Fournisseurs	449	508	402	598	655
- Produits constatés d'avance	1 173	1 260	1 558	1 670	1 795
- Autres dettes d'exploitation	1 056	1 390	1 368	1 672	1 962
= Besoin en fonds de roulement (2)	(1 494)	(2 326)	(2 972)	(3 566)	(4 121)
Actif économique = (1)+(2)	(730)	(1 587)	(2 069)	(2 750)	(3 277)
Capitaux propres (3)	(851)	(126)	1 768	2 600	4 596
Provision pour risques	3 349	4 698	4 698	4 698	4 698
Dettes financières LT	-	-	8	-	-
+ Dettes financières CT	-	-	-	-	23
- Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 228	6 159	8 543	10 048	12 594
= Endettement bancaire et financier net (4)	(3 228)	(6 159)	(8 535)	(10 048)	(12 571)
Capitaux investis = (3)+(4)	(730)	(1 587)	(2 069)	(2 750)	(3 277)

Annexe 2 : Quelques éléments sur le secteur de la presse

1 - Extrait du rapport annuel 2018 de la Cour des comptes

Le secteur de la presse écrite regroupe environ 3 350 entreprises, emploie 59 000 personnes dont 21 000 journalistes, et publie 8 000 titres. Son chiffre d'affaires qui dépassait 10Md€ en 2000 n'atteint plus aujourd'hui que 7,5 Md€. La dégradation apparente de sa situation s'explique principalement par la diminution de la vente de journaux imprimés : alors qu'il s'élevait en moyenne à 7 milliards au cours de la décennie 1990, le nombre annuel d'exemplaires diffusés est actuellement de 4,3 milliards, tandis que les recettes publicitaires sont passées dans le même temps de 3,8 Md€ à 2,4 Md€.

2 - Quel avenir pour la presse écrite ? Les Inrockuptibles du 2 décembre 2017

Truffé d'embûches, le futur de la presse écrite s'annonce incertain, mais pas lugubre, selon Laurent Joffrin, directeur de la publication de "Libération". Hardi et résolu, il se bat contre le fléau de la gratuité, tout en rejetant un poncif : la presse n'est pas en crise existentielle.

Jeudi 30 novembre, dans le prestigieux amphithéâtre Descartes de la Sorbonne, Laurent Joffrin et Valérie Jeanne-Perrier, enseignante-chercheuse au Celsa, ont été réunis par le journal étudiant Sorb'on pour discuter du futur de la presse écrite. En vue, un avenir tourmenté, sûrement vacillant et tortueux. Mais face à ce diagnostic lourd, le meneur de Libération n'est ni apeuré, ni intimidé. Au contraire, il est prêt à persévérer, confiant dans le besoin impérieux d'une information de qualité.

“La presse n'est pas en crise culturelle”

Si beaucoup de journaux peinent à survivre, il rassure le public d'entrée de jeu : la presse ne vit pas une crise culturelle, mais “une crise des supports”, plus que paradoxale.

“L'information n'a jamais été autant diffusée et consommée, défend-il. Dans l'histoire de l'humanité, le journalisme n'a jamais été aussi omniprésent.”

Péril du support papier ne rime donc pas avec débâcle des entreprises d'information. Certaines parviennent même à gagner de l'argent et des lecteurs, comme le New York Times. Les périodiques éprouvant des difficultés à vendre leur version print peuvent néanmoins prospérer sur la toile, en diffusant les mêmes contenus.

“Sur Internet, c'est aussi de la presse écrite, avance Laurent Joffrin, tâchant d'esquiver toute confusion entre presse écrite et presse papier. La presse écrite ne se limite pas au papier. L'écrit, c'est un contenu, pouvant avoir plusieurs supports, comme le papier. Ou le web.”

“La gratuité n'est pas un modèle, mais une impasse”

Se restreindre à la question du support masque le véritable obstacle sur lequel butent les gazettes, regrette la tête pensante de Libé :

“Le fléau de la presse, ce n'est pas Internet. C'est la gratuité.”

Autant déçu qu'amer, il estime avoir été dupé par les discours triomphalistes des années 2000, vantant les mérites de la diffusion gratuite et du partage, alors compris comme l'avenir de l'information. Peu à peu, ce paradigme s'est craquelé, emportant avec lui les journaux l'ayant adopté.

“Contrairement à ce qu'on nous a vendu, le schéma ‘plus on a de clics, plus on a d'argent’ ne marche pas, s'indigne-t-il. Ceux qui ont prêché pour la gratuité ont prêché pour le licenciement.”

Un modèle non payant repose uniquement sur la publicité. Pourtant, elle ne peut, seule, financer les journaux. “A cause de la multiplicité des supports, le prix des offres publicitaires a chuté, tandis que les géants du web, les GAFAs (Google, Apple, Facebook et Amazon), accaparent l'essentiel du marché, engouffrant les parts des médias“, constate le journaliste.

Les abonnements sur Internet, “la planche de salut”

Face à ce traquenard, revenir vers les fondamentaux - les lecteurs - est vital, pour échapper à la déroute, selon l'ancien dirigeant de l'Obs. “A part faire payer les lecteurs, il n'y a pas d'autres solutions. Ou sinon, nous devenons complètement dépendants d'un marché publicitaire qui tombe”.

Des journaux comme Le Monde, Le Figaro ou Le Point ont amorcé une nouvelle stratégie économique, fondée sur les abonnements numériques, moins chers. Dans ces conditions, Laurent Joffrin ambitionne de renouer un contrat moral avec le lecteur, pour le séduire, et l'amener à revenir vers les médias écrits, en s'abonnant.

Partisan d'une éthique de conviction, il présage :

“L'avenir, c'est persuader chacun que s'adresser à nous vaut le coup, pour avoir une vision du monde honnête, lisible, hiérarchisée, sans truquage ni biais douteux. Malgré une surabondance d'informations gratuites, les rédactions sont un élément démocratique décisif.”

“La survie va être très dure”

Tandis que la défiance vis-à-vis des médias prospère, il reconnaît lui-même que “la survie va être difficile”. Devant l'impératif de renouer avec un public de plus en plus infidèle, il reste déconcerté et sidéré : “A Libération, nous avons fait notre examen de conscience, pris des précautions, et nous faisons beaucoup d'efforts pour produire des articles crédibles. Malgré tout, nous sommes encore accusés de connivence avec les puissants. C'est une accusation gratuite, mais non vérifiée. Désarmés, nous avons du mal à réagir.”

Pour affronter cet avenir chancelant, l'éditorialiste rejette les “solutions artisanales” (sic) défendues par l'économiste Julia Cagé, dans son livre Sauver les médias (Seuil, 2015). Afin de renforcer l'indépendance des supports d'information, elle propose de faire financer leur capital par les lecteurs et les salariés, au sein d'une “société de média à but non lucratif”, s'appuyant sur le financement participatif : “Nous avons déjà du mal à vendre le quotidien aux lecteurs. Il est paradoxal et illusoire d'imaginer qu'on pourrait leur vendre ses actions, qui coûtent cent fois, voire mille fois plus cher, balaie le chef de Libé. Faire reposer des grandes entreprises industrielles sur des petits donateurs est une recette de poche. Les montants qu'ils peuvent donner n'ont rien à voir avec nos besoins financiers. Rien ne remplace le vrai financement : un vrai lecteur qui achète le journal ou s'y abonne.”

Une lueur d'espoir

Entre ces incertitudes et ces tâtonnements, la professeure Jeanne-Perrier dévoile une lueur d'espoir. Selon une étude de Publicis de 2017, 80 % des Français sondés préfèrent lire un magazine en version papier plutôt que sur un support digital, et ce chiffre s'élève à 59 % pour les journaux. A l'enseignante de supposer :

“Dans un monde saturé de connexions et tissé de rencontres avec le smartphone, si le goût du papier reste, alors des personnes ressentent encore le besoin de prendre le temps de la lecture.”

Mais cela sera-t-il suffisant pour briser le cercle vicieux des fermetures de kiosques et de la chute de la diffusion print ? Aucun des deux intervenants ne le sait.

Annexe 3 : Actionnariat de Médiapart

Les 6 fondateurs :	68,6 %
Autres investisseurs (plusieurs <i>business angels</i>) :	9,6 %
Les amis de Médiapart (holding regroupant un grand nombre de personnes) :	21,8 %
Total :	100,0 %

Les actions de Jean-Louis Bouchard et de Thierry Wilhelm ont été rachetées en février 2017 pour 1,362 M€.

Annexe 4 : Le différend de Mediapart et de l'administration fiscale

Le droit :

Selon le principe de neutralité des supports (papier ou numérique) instauré en 2009 par le décret ayant établi le statut de la presse en ligne, Mediapart, journal reconnu IPG (Information Politique et Générale) par la CPPAP, applique le taux de TVA à 2,1 % dévolu à la presse, conforme aux engagements des pouvoirs publics et des syndicats professionnels.

Le contentieux avec l'administration fiscale:

L'administration fiscale a ouvert un contentieux par voie d'huissier le 17 décembre 2013. Il porte sur un total de 4 697 695€ pour la période allant de la création de Mediapart jusqu'au 31 janvier 2014.

Depuis cette date, Mediapart conteste l'intégralité du redressement et poursuit une procédure en droit contre l'administration.

Ce total de 4 697 695€ se compose de 3 348 233€ de différentiel de taux de TVA sur la période concernée, majoré par l'administration de 1 349 462€ d'intérêts et de pénalités pour mauvaise foi. Ces sommes ont été mises en recouvrement les 30 septembre 2015 et 6 janvier 2016, déduction appliquée d'un crédit de TVA dont l'entreprise disposait de 564 882€ soit une mise en recouvrement totale de 4 132 813€.

L'impact sur les comptes de Mediapart :

L'intégralité des sommes soit 4 697 695€ sont provisionnées dans les comptes de Mediapart. Et figurent au bilan de Mediapart en provisions pour risques et charges. En prudence de gestion, nous avons fait le choix de provisionner l'intégralité des sommes, même si Mediapart entend obtenir l'abandon de la totalité du redressement par les procédures en droit qui vont être menées conjointement avec les autres sociétés de presse entravées dans leur développement par le fisc, Arrêt sur Images et Indigo Publications.

L'impact sur la trésorerie de Mediapart:

La poursuite de la réclamation contentieuse et des procédures QPC et Question préjudicielle, ne suspendent pas l'exigibilité du paiement du différentiel de droit de TVA par le fisc : Mediapart a donc dû payer le 16 décembre 2015 la somme de 2 122 441€ et le 4 février 2016, la somme de 243 500€, correspondant au paiement du différentiel de droit de TVA déduction fait du crédit de TVA dont disposait l'entreprise au moment des paiements, respectivement de 368 073€ en décembre 2015 et 49 337€ en février 2016.

Le soutien de nos lecteurs:

Lors de l'annonce de la mise en recouvrement du redressement TVA par l'administration fiscale, de très nombreux lecteurs ont souhaité et continuent de nous apporter leur soutien en 2015 et en 2016, pour la plupart via la plateforme de soutien à la presse indépendante en ligne jaimelinfo.fr.

A fin mai 2019, le différend entre Mediapart et l'administration fiscale française n'avait pas encore été jugé sur le fond par les tribunaux.

Annexe 5 : Informations diverses

Immobilisations corporelles et incorporelles brutes au 31 décembre 2018 : 1 694 k€

Effectifs au 31 décembre en nombre de personnes travaillant chez Mediapart

	2014	2015	2016	2017	2018
Effectifs	58	65	74	83	87

Salaire médian en France en 2017, charges sociales patronales comprises : 37 000€

Estimation du report déficitaire et de son utilisation par l'auteur du cas

	Solde report fiscal	Utilisation de l'année
2008	-3228	néant
2009	-5593	néant
2010	-7012	néant
2011	-6535	477
2012	-5960	575
2013	-5190	770
2014	-6406	néant
2015	-5743	663
2016	-4207	1536
2017	-2483	1724
2018	-797	1685